

## Adhésion au réseau Sudoc

Le montant de l'adhésion au réseau Sudoc est calculé selon un **modèle de facturation** adopté par le Conseil d'administration de l'Abes lors de sa séance du 23 novembre 2012.

L'Abes a entamé à l'été 2019 un chantier de refonte de son modèle économique, notamment pour la participation aux réseaux Sudoc et Calames. La mise en œuvre de ce nouveau modèle, initialement prévue pour le 1er janvier 2021, a été repoussée.

Pour l'année 2021, après validation du Conseil d'administration du 2 juillet 2020, une convention de participation au réseau Sudoc a été établie, sur le même modèle que la convention en cours, avec deux aménagements du texte :

- 1/ une durée d'un an (1er janvier au 31 décembre 2021) ;
- 2/ une modification de l'article sur la facturation. En effet, pendant cette année de transition, le montant des factures réglées par les établissements sera identique au montant des factures réglées en 2020 ; ce montant est indiqué en clair dans la convention.

## Services Sudoc

A partir des données Sudoc, l'Abes fournit une **gamme de produits bibliographiques**. Selon le type de produit, ces exports de données sont réalisés en autonomie ou par l'Abes à la demande des établissements. Certains produits sont soumis à tarification.

### Fourniture de notices

**Etablissement relevant du MESRI (taux de TVA normal) :**

- 0 à 500 notices : 25,75 € HT
- 501 à 5 000 notices : 64,32 € HT
- plus de 5 000 notices : 193,11 € HT
- supplément impression : 0,04 € HT par notice (500 notices maximum)

**Etablissement hors MESRI (taux de TVA normal) :**

- 0 à 500 notices : 32,19 € HT
- 501 à 5 000 notices : 80,41 € HT
- plus de 5 000 notices : 241,38 € HT
- supplément impression : 0,05 € HT par notice (500 notices maximum)

## Réalisation de catalogues collectifs

A la demande des établissements, l'Abes réalise des catalogues collectifs (mise en commun de lots de notices bibliographiques par plusieurs bibliothèques). Ce service est soumis à tarification selon un **montant forfaitaire** applicable à chaque commande (taux de TVA normal) :

- **établissement relevant du MESRI** : 64,32 € HT
- **établissement hors MESRI** : 80,41 € HT

## Remontées d'exemplaires

Les établissements bénéficient d'une remontée d'exemplaires à titre gratuit lors de leur entrée dans le réseau Sudoc et dans le cadre des opérations liées au marché SGBm. Dans les autres cas, cette opération est soumise à tarification (taux de TVA normal) :

- **conception du script / tests (forfait)** : 200 € HT
- **coût par lot de 50 000 notices** : 50 € HT

## Adhésion au réseau Calames

Le montant de l'adhésion au réseau Calames est calculé en fonction du nombre d'accès simultané à la licence XMetal, socle de l'interface de catalogage dans Calames. Trois catégories tarifaires sont définies (taux de TVA normal) :

- **établissements pilotes Calames<sup>1</sup>** : 115,83 € HT
- **établissements relevant du MESRI** : 231,65 € HT
- **autres établissements** : 347,47 € HT

**A noter** : Toute licence installée pendant le 1er semestre est facturée pour l'année complète.

## Adhésion aux bases de données internationales

### Accès aux services WorldCat

Dans le cadre du marché négocié par l'Abes avec OCLC, les établissements peuvent bénéficier des services de WorldCat (ex : localisations, API) selon un tarif annuel calculé en fonction du nombre de monographies signalées (taux de TVA normal).

- **moins de 50 000 monographies** : 417,73 € HT
- **de 50 000 à 300 000 monographies** : 835,47 € HT
- **plus de 300 000 monographies** : 1 253,20 € HT

<sup>1</sup> Etablissements dont les experts ont participé à la conception de l'application Calames : Bibliothèque du MNHN, BIS Sorbonne, Bibliothèque Sainte Geneviève, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque de l'Institut de France, BNU Strasbourg, BIU Montpellier

## Accès à la base HPB - *Heritage of the Printed Book Database*

Dans le cadre du contrat négocié par l'Abes avec le Consortium des bibliothèques européennes de recherche (CERL) pour l'année 2021, les établissements membres des réseaux de l'Abes peuvent bénéficier d'un accès à la base HPB selon un **montant forfaitaire** par établissement :

- 500 € HT - taux de TVA normal

## Groupement de commandes - frais de gestion

*Tarifs adoptés par le Conseil d'administration de l'Abes lors de sa séance du 9 novembre 2017.*

Des **frais de gestion** sont appliqués au portage des groupements de commandes de ressources électroniques négociées pour les établissements membres du consortium Couperin selon un **montant forfaitaire**, établi par établissement, par groupement et par marché (taux de TVA normal) :

- groupements constitués avant le 31/12/2017 : 170 € HT
- groupements constitués à partir du 01/01/2018 : 220 € HT

Un groupement de commande unique est en cours de constitution à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Pour les établissements déjà membres d'un ou plusieurs groupements, constitués préalablement, les conventions en cours continueront à s'appliquer jusqu'à la fin du marché avec le montant annuel des frais de gestion indiqué dans chaque convention.

## Journées Abes - frais d'inscription

*Tarifs adoptés par le Conseil d'administration de l'Abes lors de sa séance du 26 juin 2017.*

Deux tarifs sont proposés :

- professionnels de la documentation exerçant dans un établissement relevant de l'ESR (membres des réseaux, acteurs de l'IST) : 70 € HT – taux de TVA normal
- professionnels exerçant dans une société prestataires du domaine (éditeurs scientifiques / fournisseurs SGB, ...) : 300 € HT – taux de TVA normal